

Millésime : 2020 - Feuillet n° _____

DEPARTEMENT DE LA
SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS



SEANCE DU MARDI 08 SEPTEMBRE 2020

Délibération n° **DEL2020_09_25**

Intitulé : **RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES
IMPOTS DIRECTS (CIID)**

Finances - Finances - Finances

*

L'an deux mille vingt , le huit septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle du Vieux Moulin , rue de l'Etang à Yvetot, sous la Présidence de Monsieur Gerard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 02 septembre 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 02 septembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 43 Représentés : 2

Présents :

Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Monsieur Sylvain GARAND, Monsieur Didier TERRIER, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Eric RENEE, Monsieur Dominique MACE, Monsieur Claude BELLIN, Madame Francoise DENIAU, Madame Stephanie ETIENNE, Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Raphael DIRAND, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Jean Louis LUC, Monsieur Eric CARPENTIER, Madame Celine DAMBRY, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Gerard LEGAY, Madame Régine HAUZAY, Monsieur Remy PATIN, Monsieur Pascal LEBORGNE, Monsieur Mario DEMAZIERES, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michael DODELIN, Madame Catherine DUSCHESNE, Monsieur Jean Marc DOUCET, Madame Sandrine NORDET, Madame Natacha BOS, Monsieur Gilles COTTEY, Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herleane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Madame Lorena TUNA, Monsieur Florian LEMAIRE, Madame Yvette DUBOC, Madame Marie Claude

HERANVAL, Monsieur Jean Francois LE PERF, Madame Denise HEUDRON, Madame Charlotte MASSET, Monsieur Thierry SOUDAIS, Madame Dominique TALADUN

Absents :

Monsieur Laurent BENARD

Absents représentés :

Monsieur Vincent LEMETTAIS donne pouvoir à Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Arnaud MOUILLARD donne pouvoir à Madame Lorena TUNA

Administration:

Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Gabriel DEVAUX, Romain LEFEBVRE, Mick LEROY

Monsieur Claude BELLIN est nommé secrétaire de séance.

*

Monsieur Gerard CHARASSIER soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

En vertu de l'article 1650-A du Code Général des Impôts (CGI), les Établissements Publics de Coopération Intercommunal (EPCI) soumis au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) ont l'obligation de créer une Commission Intercommunale des Impôts Directs. La Communauté de Communes a donc créé sa première CIID en 2015.

Le mandat des commissaires de la CIID suit celui des conseillers communautaires. Suite au renouvellement général des conseillers communautaires, la CIID doit donc être entièrement renouvelée.

La CIID est composée de 11 membres :

- le président de l'EPCI ou un vice-président délégué ;
- 10 commissaires.

Les commissaires doivent :

- être français ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres ;
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

La loi de finances pour 2020 a supprimé l'obligation de désigner un commissaire extérieur à l'EPCI.

Millésime : 2020 - Feuillet n° _____

A compter de 2020, il appartient au président de l'EPCI de vérifier que les personnes proposées sont effectivement inscrites sur l'un des rôles d'impôts directs locaux de l'EPCI ou des communes membres.

Les 10 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional ou départemental des finances publiques (DR/DFIP) sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées ci-dessus, dressée par l'organe délibérant de l'EPCI à FPU sur proposition de ses communes membres.

La liste des propositions établie par l'organe délibérant de l'EPCI doit donc comporter 40 noms :

- 20 noms pour les commissaires titulaires
- et 20 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des membres de la CIID intervient dans les deux mois (ou trois mois, si adoption du 3ème projet de loi de finances pour 2020) à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant le renouvellement des conseillers municipaux.

A défaut de proposition, les commissaires sont nommés d'office par le DR/DFIP.

Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, cette commission participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

vu le Code général des collectivités territoriales,
 vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1650-A et les articles 346 et 346 A de l'annexe III,
 considérant le rapport présenté,
 considérant que le projet
 A reçu un avis favorable en Bureau du 01/09/2020,

Article 1^{er} – De prendre acte que la CIID est présidée par le Président d'Yvetot Normandie.

Article 2 – D'arrêter la liste des personnes appelées à siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), ainsi qu'il suit :

ALLOUVILLE-BELLEFOSSE	M.	Didier	TERRIER	Titulaire
AUZEBOSC	M.	Laurent	DEREIX	Titulaire
BAONS-LE-COMTE	M.	André	CANAL	Titulaire
BOIS-HIMONT	Mme		BREARD	Titulaire

ECALLES-ALIX	M.	Lionel	GAILLARD	Titulaire
ECRETTEVILLE-LES-BAONS	M.	Yves	DELAVIGNE	Titulaire
HAUTOT-LE-VATOIS	M.	Michael	BLONDEL	Titulaire
LES HAUTS DE CAUX	M.	Jean-Luc	SCHABOWSKI	Titulaire
MESNIL-PANNEVILLE	M.	Alain	LOPEZ	Titulaire
SAINT CLAIR SUR LES MONT	M.	Mario	DEMAZIERES	Titulaire
SAINT CLAIR SUR LES MONT	Mme	Patricia	MARSOLLET	Titulaire
SAINT CLAIR SUR LES MONT	Mme	Claudine	RAILLOT	Titulaire
VALLIQUERVILLE	M.	Jacques	CAHARD	Titulaire
YVETOT	M.	Francis	ALABERT	Titulaire
YVETOT	M.	Roger	RENAULT	Titulaire
YVETOT	Mme	Virginie	BLANDIN	Titulaire
YVETOT	Mme	Catherine	DEROUARD	Titulaire
YVETOT	M.	Joël	LESOIF	Titulaire
YVETOT	Mme	Françoise	DENIAU	Titulaire
SAINTE MARIE DES CHAMPS	Mme	Martine	BOUTEILLER	Titulaire

ALLOUVILLE-BELLEFOSSE	M.	Jean-Pierre	YON	Suppléant
AUZEBOSC	Mme	Sylvie	MOISSON	Suppléant
BAONS-LE-COMTE	M.	Raphaël	DIRAND	Suppléant
ECRETTEVILLE-LES-BAONS	M.	Guy	AFFAGARD	Suppléant
HAUTOT-LE-VATOIS	Mme	Christine	SEGUIN	Suppléant
LES HAUTS DE CAUX	M.	Patrice	BRAINVILLE	Suppléant
SAINT CLAIR SUR LES MONT	Mme	Catherine	DANGER	Suppléant
SAINT CLAIR SUR LES MONT	Mme	Jocelyne	CHERIET	Suppléant
SAINT CLAIR SUR LES MONT	Mme	Corinne	GALAIS	Suppléant
SAINT CLAIR SUR LES MONT	Mme	Aurélie	LEMIEUX	Suppléant
VALLIQUERVILLE	M.	Frédéric	PARIS	Suppléant
YVETOT	Mme	Emmanuelle	TONNERRE	Suppléant
YVETOT	Mme	Françoise	FOUBERT	Suppléant
YVETOT	M.	Thierry	COUSIN	Suppléant
YVETOT	M.	Alain	CANAC	Suppléant
YVETOT	Mme	Elisabeth	MAZARS	Suppléant
YVETOT	M.	Michel	DUSSAUX	Suppléant
YVETOT	Mme	Annick	HOLLEVILLE	Suppléant
YVETOT	Mme	Véronique	BETZLER	Suppléant

Millésime : 2020 - Feuillet n° _____

YVETOT

M. Jean-Pierre ORANGE Suppléant

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,
Monsieur le Président, Gerard CHARASSIER



Envoyé en préfecture le 22/09/2020

Reçu en préfecture le 22/09/2020

Affiché le



ID : 076-247600620-20200908-DEL20200925-DE